

Conditions générales (CG) d'utilisation des portails « Sciences naturelles Suisse », et du système de données/web de la SCNAT

1. Champ d'application

a) Principe

- Les présentes CG s'appliquent à toute forme d'utilisation des portails « Sciences naturelles Suisse » (ci-après : portails). Le chiffre 4 des CG s'applique en outre à l'utilisation des portails et de la banque de données sciences naturelles Suisse (ci-après : système de données/web) de l'Académie suisse des sciences naturelles (SCNAT). Sont des portails sciences naturelles Suisse tous les sites web générés par la banque de données sciences naturelles Suisse, entre autres sciences-naturelles.ch (SCNAT savoir), scnat.ch (SCNAT réseau).
- ² Les portails et le système de données/web permettent aux acteurs du monde scientifique de gérer, échanger, utiliser et publier des données.

b) Utilisatrice ou utilisateur

- Par utilisatrice ou utilisateur sont entendues toutes les personnes physiques qui utilisent les portails et/ou le système de données/web.
- ² L'utilisation implique en particulier :
 - l'observation, la lecture et l'enregistrement graphique d'informations sur les portails ou sur;
 - le traitement des données des portails, c'est-à-dire toute manipulation des données qui y sont présentes, quels que soient les moyens et procédures utilisés, en particulier la copie, le téléchargement, la conservation, l'utilisation, la modification, la communication, l'archivage ou l'effacement de ces données;
 - l'utilisation des fonctions de recherche mises à disposition sur les portails;
 - l'utilisation de la boutique en ligne, à laquelle s'appliquent en outre des conditions générales particulières ;
 - la connexion au système de données/web et tous les processus y afférents, en particulier le téléchargement de données sur le système, l'enregistrement et le traitement de données dans le système et le téléchargement de données depuis le système.
- ³ Si l'utilisation a lieu à titre professionnel dans l'exercice d'un rapport de travail, l'employeur est également soumis aux présentes CG et tenu de les respecter.

c) Version juridiquement contraignante

- ¹ La version actuelle des présentes CG, juridiquement contraignante, se trouve sur les différents portails. La version en vigueur au moment de l'utilisation est déterminante.
- ² Les obligations découlant de versions antérieures des CG qui étaient juridiquement contraignantes au moment d'une utilisation particulière demeurent inchangées. Les versions précédentes des CG peuvent être obtenues auprès de la SCNAT.

2. Utilisation générale des portails «Sciences naturelles Suisse»

a) Garantie et responsabilité

- En tant qu'exploitante des portails, la SCNAT veille, dans la mesure de ses possibilités et avec la diligence requise, à leur disponibilité et à leur bon fonctionnement, ainsi qu'à l'exactitude, à la précision, à l'actualité, à la fiabilité et à l'exhaustivité des informations et données publiées sur ceux-ci. Elle n'offre cependant aucune garantie à ce sujet, notamment en ce qui concerne une transmission des données exempte de perturbations et correcte du point de vue du contenu. La SCNAT se réserve expressément le droit, en tout temps et sans préavis, de modifier, de compléter ou de supprimer tout ou partie des fonctions des portails ainsi que des informations et données qui y sont publiées. Elle se réserve également le droit d'en cesser temporairement ou définitivement la publication.
- La SCNAT n'est pas responsable d'erreurs, d'omissions, de fautes ou de défauts de quelque nature que ce soit survenant sur les portails ou les affectant. Sont en principe exclues les prétentions en responsabilité envers la SCNAT pour des dommages de nature matérielle ou immatérielle résultant de l'accès, de l'utilisation ou de la non-utilisation des informations et données publiées, de l'utilisation abusive de la connexion aux portails ou de défaillances techniques en tout genre.
- La SCNAT décline également toute responsabilité pour les détériorations ou infections d'ordinateurs ou d'autres terminaux par des virus ou d'autres logiciels malveillants en lien avec la visite, l'utilisation ou le téléchargement de données de quelque nature que ce soit sur des portails. Il appartient aux utilisatrices et utilisateurs des portails d'assurer la protection complète de leurs appareils contre les virus, les logiciels malveillants et les autres dangers d'Internet.
- Demeure réservée la responsabilité en cas de faute intentionnelle ou de négligence grave avérée de la part de la SCNAT.
- ⁵ La garantie et une éventuelle responsabilité sont exclues dans la mesure où la loi le permet, également pour les auxiliaires et les mandataires.

b) Propriété intellectuelle (droits d'auteur, copyright, autres droits de propriété, signes)

- Les portails ainsi que les informations et données qu'ils contiennent (textes, images, graphiques, photos, données brutes, etc.) sont protégés par des droits de propriété, en particulier des droits d'auteur et des droits de design de la SCNAT et de tiers. La totalité de ces droits reste réservée à la SCNAT et aux tiers concernés. Les utilisatrices et utilisateurs des portails n'acquièrent sur les portails et sur les informations et données qu'ils contiennent aucun droit allant au-delà des droits d'utilisation personnels, non exclusifs et non transmissibles qui leur sont octroyés en vertu des présentes CG. Les conventions écrites contraires demeurent réservées.
- Le téléchargement, l'impression ou l'enregistrement de données à partir des portails sont autorisés, pour autant qu'il soit fait référence à la source. Toute utilisation d'informations et de données est limitée à l'usage privé ou à des fins professionnelles internes des entreprises et organisations auxquelles appartiennent les utilisatrices et utilisateurs. En revanche, toute utilisation commerciale des portails ou des informations et données qui y sont publiées est interdite.
- Dans le respect de principes stricts en matière de qualité et de sécurité des données, la SCNAT publie sur les portails des données relatives aux personnes de son réseau. La SCNAT ne peut être tenue responsable du traitement ou de la publication de ces données par des tiers. Ceux-ci doivent signaler clairement en tant que telles leurs propres compilations de données non autorisées par la SCNAT.
- ⁴ Toutes les marques et marques déposées mentionnées sur l'offre Internet et, le cas échéant, protégées par des tiers sont soumises aux dispositions du droit des signes distinctifs en vigueur et aux droits des ayants droit inscrits. La simple mention ou représentation de marques ne permet pas de conclure à l'absence de droits de propriété de tiers.

SCNAT • 05 janvier 2023 2/6

c) Renvois et liens

La SCNAT n'assume aucune responsabilité pour les sites web de tiers, leurs exploitants ainsi que pour les contenus et prestations qui y sont proposés et pour lesquels des renvois ou des liens figurent sur les portails. L'accès à de tels sites web et leur utilisation se font aux propres risques des utilisatrices et utilisateurs. La SCNAT déclare expressément n'avoir aucune influence sur la conception, le contenu et les offres des sites de renvoi ou de lien. Les informations et services des sites web auxquels il est renvoyé ou qui sont mis en lien relèvent entièrement de la responsabilité du tiers concerné.

d) Responsabilité des utilisatrices et utilisateurs

- ¹ Les utilisatrices et utilisateurs utilisent les portails à leurs propres risques.
- ² Toute utilisation illicite, abusive ou excessive du point de vue pénal est exclue. Les utilisatrices et utilisateurs répondent envers la SCNAT des dommages résultant d'une telle utilisation. La SCNAT se réserve le droit de bloquer l'utilisation de certaines adresses IP.

3. Protection des données

- ¹ En ce qui concerne la protection des données, la « Déclaration de protection des données SCNAT » en vigueur, publiée sur les différents portails, s'applique. Elle fait partie intégrante des CG. Celui qui accepte les CG consent au traitement des données par la SCNAT conformément à la déclaration de protection des données.
- ² L'utilisation du système de données/web de la SCNAT est en outre régie par les dispositions du chiffre 4, lettre g des présentes CG.

4. Utilisation du système de données/web en particulier

a) Principe

- Les dispositions du chiffre 4 s'appliquent à l'utilisation du système de données/web, en plus des autres dispositions des CG. Elles règlent la relation juridique entre les utilisatrices ou les utilisateurs et la SCNAT en ce qui concerne l'utilisation du système de données/web. Si les dispositions du présent chiffre s'appliquent en dérogation aux dispositions générales, il en est expressément fait mention.
- ² Les utilisatrices et utilisateurs du système de données/web sont des personnes physiques répondant aux critères suivants :
 - Utilisateurs individuels : ils saisissent dans le système de données/web des données relatives à leur propre personne
 - Utilisateurs de groupe : ils gèrent et utilisent les données saisies dans le système de données/web
- ³ L'attribution d'autres rôles et privilèges d'utilisation est du ressort de la SCNAT.
- ⁴ Les utilisatrices et utilisateurs doivent toutes et tous accepter les présentes CG pour l'utilisation du système de données/web. Les utilisateurs de groupe doivent en outre conclure un contrat écrit avec la SCNAT.
- ⁵ Toute personne est en droit de demander un compte utilisateur sur le système de données/web.
- Lorsque de nouveaux utilisateurs de groupe demandent à utiliser le système de données/web, la SCNAT vérifie, en appliquant le devoir de diligence imposé par les circonstances, si leurs objectifs et leurs domaines d'activité sont conformes à ceux du système de données/web. La SCNAT informe les demandeurs de l'issue de l'examen de la demande.

SCNAT • 05 janvier 2023 3/6

Il incombe à l'utilisatrice ou à l'utilisateur de veiller à ce que toutes les personnes qui procèdent à des actes d'utilisation pour son compte dans le système de données/web (collaborateurs, mandataires, etc.) respectent les dispositions des présentes CG. L'utilisatrice ou l'utilisateur répond intégralement envers la SCNAT des éventuelles violations des dispositions susmentionnées commises par les personnes concernées.

b) Données de login et accès

- L'accès au système de données/web est protégé par un nom d'utilisateur et un mot de passe. Les utilisatrices et les utilisateurs sont responsables de la conservation sûre de leurs données de login. Ils répondent envers la SCNAT des dommages résultant du fait que des tiers soient en mesure de se procurer un accès non autorisé au système de données/web avec leurs données d'accès.
- ² La transmission des données d'accès sur Internet s'effectue de manière cryptée par le biais du protocole de transfert hypertexte sécurisé. La SCNAT décline toute responsabilité concernant la sécurité de la connexion Internet de l'utilisateur.

c) Sécurité

La SCNAT fait preuve de la diligence requise pour aménager le système de données/web de la manière la plus sûre possible afin de préserver l'intégrité et la confidentialité des données saisies et de protéger le système de données/web contre les accès non autorisés ainsi que la perte, l'utilisation abusive ou la falsification de données. Une technologie récente est utilisée pour la conservation et la protection des données. La SCNAT ne peut toutefois garantir que tout accès non autorisé, toute perte de données, utilisation abusive ou falsification puisse être empêché.

d) Droits d'auteur et autres droits de propriété sur les données traitées

- 1 Lors de chaque téléchargement de données juridiquement protégées (textes, images, graphiques, etc.) en vue d'une utilisation ultérieure, l'utilisatrice ou l'utilisateur doit procéder au préalable aux clarifications nécessaires, et éventuellement conclure des accords contractuels, et garantir que l'utilisation conforme des données dans le cadre du système de données/web est licite.
- ² L'utilisatrice ou l'utilisateur répond envers la SCNAT des vices juridiques sur les données téléchargées et est tenu d'assister la SCNAT en cas de litige avec les ayants droit des données.

e) Utilisation abusive

¹ En cas d'indices d'utilisation abusive, la SCNAT peut adresser un avertissement aux utilisatrices ou utilisateurs et, en cas d'abus avéré, leur interdire d'utiliser le système de données/web.

f) Responsabilité pour l'utilisation et les contenus

Dans la mesure où la loi le permet, la SCNAT exclut toute responsabilité pour les contenus élaborés abusivement, la violation de droits d'auteur et d'autres droits de propriété ou toute autre utilisation abusive en lien avec le système de données/web. Cette exclusion de responsabilité s'applique également aux contenus et données qui apparaissent sur les portails au moyen d'inlineframes. En cas de dommages causés à des tiers, la SCNAT peut exercer un recours contre les utilisatrices et utilisateurs.

g) Traitement des données personnelles

L'utilisatrice ou l'utilisateur est seul responsable du contenu des données saisies dans le système de données/web par le biais de son compte. Les utilisateurs de groupe qui peuvent consulter des données qui sont enregistrées dans le système de données/web et qu'ils n'ont pas euxmêmes fournies sont tenus de les traiter conformément aux dispositions des présentes CG et, en particulier, de ne pas les transmettre à des tiers non autorisés.

SCNAT • 05 janvier 2023 4/6

- ² Les données personnelles enregistrées dans le système de données/web ne doivent pas être utilisées ou traitées à d'autres fins que celles mentionnées initialement dans le cadre de l'utilisation conforme du système de données/web. Elles ne doivent en particulier pas être vendues à des tiers ou utilisées à d'autres fins commerciales, ni être utilisées ou transmises à d'autres fins contraires aux objectifs du système de données/web ou à ceux de la SCNAT.
- Les utilisateurs de groupe sont responsables d'obtenir, si nécessaire, le consentement des personnes concernées lorsqu'ils saisissent et rendent accessibles les données de ces personnes dans le système de données/web.
- L'utilisatrice ou l'utilisateur est responsable d'informer les personnes dont les données étaient jusqu'à présent de la responsabilité de l'utilisateur de la migration de ces données personnelles vers le système de données/web, des conditions d'utilisation applicables dans ce système et de la possibilité de vérifier les données concernant leur personne jusqu'à une date donnée. Si une personne ne donne pas son consentement ou refuse les présentes CG, ses données ne peuvent pas être utilisées dans le système de données/web.
- ⁵ Si des utilisateurs individuels le demandent, leurs données sont effacées du système de données/web, sous réserve de la vérification de leur qualité de membre d'un comité SCNAT. En cas de saisie manifestement erronée, les données personnelles correspondantes sont modifiées ou effacées dans le système de données/web.
- ⁶ Les utilisateurs individuels saisis dans le système de données/web ont en tout temps le droit de consulter toutes les données conservées les concernant.
- ⁷ Chaque année, les utilisateurs individuels sont invités à mettre à jour leurs données saisies dans le système de données/web. En l'absence d'information contraire jusqu'à la date indiquée, leurs données sont considérées comme exactes et leur utilisation peut être poursuivie.

h) Portabilité des données et droit d'utilisation de la SCNAT

- À la fin de la relation contractuelle, les données personnelles fournies initialement par l'utilisateur ou l'utilisatrice sont retournées à l'utilisatrice ou à l'utilisateur dans leur version actualisée, à l'exclusion des éléments apportés par d'autres utilisateurs lors de l'utilisation du système de données/ web; les données sont remises sous forme de copie dans un format de fichier soutenu par le système de données/web. La SCNAT conserve les droits d'exploitation sur ces données, y compris les éléments apportés par des tiers, dans leur version au moment de la fin des rapports contractuels.
- Les données figurant sur les portails d'organisations ou thématiques sont également retournées à l'utilisatrice ou à l'utilisateur sous forme de copie dans l'un des formats de fichier soutenus par le système de données/web, mais la SCNAT garde le droit de continuer à les utiliser sur les portails.

i) Conditions techniques et assistance

- Le système de données/web propose différents services de gestion de données, en particulier concernant des personnes, des organisations, des projets de recherche, des publications et des événements ; ces services sont gratuits pour les utilisateurs qui exploitent des portails d'organisations et/ou thématiques. La SCNAT est libre de modifier ces services. Les utilisatrices et utilisateurs sont informés en temps utile des conséquences qui en résultent en ce qui concerne l'utilisation du système de données/web.
- Le système de données/web prend en charge les formats de données et de fichiers définis par la SCNAT. La SCNAT n'est pas tenue de traiter des données qui dérogent à ces dispositions. Si le traitement de telles données n'est pas possible, les utilisatrices et utilisateurs en sont informés.
- La SCNAT fait preuve de toute la diligence requise pour garantir la disponibilité du système de données/web. Les interruptions d'exploitation planifiables sont en règle générale communiquées à l'avance. Pour toute question relative au système de données/web, la SCNAT propose une assistance en ligne, par e-mail ou par téléphone. La SCNAT ne garantit aucun temps de réaction déterminé de l'assistance.

SCNAT • 05 janvier 2023 5/6

5. Droit applicable et for

a) Droit applicable

- Les présentes CG et l'utilisation des portails « Sciences naturelles Suisse » et du système de données/web sont exclusivement soumises au droit suisse, en particulier au droit privé suisse. Demeurent réservées les dispositions impératives du droit public, en particulier celles du droit administratif fédéral suisse.
- ² L'application de la Convention de Vienne (Convention des Nations Unies du 11 avril 1980 sur les contrats de vente internationale de marchandises) est exclue.

b) Validité

Si une disposition des CG est ou devient invalide ou si une disposition en soi nécessaire fait défaut dans les CG, la validité des autres dispositions des CG n'en est pas affectée. En lieu et place de la disposition invalide ou pour combler la lacune, est réputée convenue la disposition licite qui correspond autant que possible à ce que les parties au contrat ont voulu ou auraient voulu selon l'esprit et le but des dispositions des CG si elles avaient eu conscience de l'invalidité de la disposition en question ou de la lacune.

c) For

Le for pour tous les litiges découlant de l'application des présentes CG ou de l'utilisation des portails « Sciences naturelles Suisse » et du système de données/web est Berne (Suisse).

Conditions générales, 2023.01

SCNAT • 05 janvier 2023 6/6